





# CONDITIONS GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

L'Union Athlétique Mimizannaise (ci-après dénommé « le Club ») assurera les inscriptions au Wave Rugby Camp 2024, co-organisé avec l'Association du Stade Montois Rugby (ci-après dénommés conjointement « l'organisation » ou « les responsables »), s'adressant aux jeunes filles et garçons né(e)s entre 2009 et 2013 inclus (ci-après dénommés « stagiaires »).

**Conditions d'inscription :** Tout dossier d'inscription doit être adressé complet au plus tard le 01/06/2024 :

1. Remplir soigneusement les 3 documents du dossier d'inscription mentionné dans la fiche pilote (fiche d'inscription avec les autorisations spécifiques + fiche sanitaire attestation d'aisance aquatique) en précisant bien tous les éléments demandés.
2. Joindre les pièces mentionnées dans la fiche pilote :
  - La photocopie recto verso de la pièce d'identité du stagiaire.
  - La copie de l'attestation de droit maladie (cpam) et complémentaire santé (mutuelle)
  - Une attestation de responsabilité civile de l'adulte responsable ou copie de l'assurance extra-scolaire 2021-2022.
  - Un certificat médical daté de moins de trois mois, en cas de contre-indication à la pratique du rugby et du sport en général ou de traitement médical.
  - une copie de la carte de qualification FFR du stagiaire ou de sa carte de membre FFR
3. Joindre le paiement dans l'intégralité

**Règlement du séjour :** Le délai de rétractation de l'article L 221-28 du code de la consommation ne s'applique pas à l'inscription au séjour. Le montant du prix de chaque séjour (semaine 1 ou 2) s'élève à 499€. Le prix du stage comprend les activités sportives, sorties et annexes, le matériel sportif, l'encadrement, l'hébergement ainsi que la restauration du lundi midi au vendredi midi inclus. Pour l'ensemble des programmes : en cas de casse ou de perte du matériel mis à disposition, il pourra vous être demandé la prise en charge des éventuels frais de réparation ou de remplacement de ce matériel.

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'Union Athlétique Mimizannaise Rugby ou par virement bancaire. Vous avez la possibilité de payer par paiement échelonné (en 2 ou 3 fois) en envoyant la totalité du paiement et en marquant au dos de chacun des chèques le mois au cours duquel vous souhaitez qu'ils soient encaissés (de février à Août). Pour les personnes disposant d'aides sociales : calculer le montant qu'il vous reste à payer après avoir soustrait le montant de vos aides du prix du séjour. Dans le cas où vous ne connaissez pas encore le montant des aides sociales qui vous seront allouées, afin de valider la réservation du stage, vous devrez verser un chèque de caution de 499€.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard 15 jours avant le début du stage (les bons CAF, chèques vacances, participation collectivités, etc. sont acceptés pour le

solde du stage, merci de contacter Christine au 06.17.25.44.19 avant le 1<sup>er</sup> juin à ce sujet et de procéder à un envoi en lettre recommandée le cas échéant).

A défaut, le stage sera considéré comme annulé si le solde du stage ne nous est pas parvenu dans le délai imparti et le montant des arrhes ne sera pas restitué. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

**Annulation du stage du fait du stagiaire :** Elle doit être faite uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de l'UA MIMIZAN.

Les arrhes sont les suivants : Plus de 45 jours avant le début du stage : retenue de la somme forfaitaire de 40€ par personne pour frais de dossier. Entre 45 et 31 jours : retenue de 30 % du prix total. Entre 30 et 21 jours : retenue de 60 % du prix total. Entre 20 et 11 jours : retenue de 80 % du prix total. Moins de 11 jours : retenue de 100 % du prix total.

En cas d'annulation pour raison médicale (justifiée par la production d'un certificat médical), le stagiaire sera remboursé des sommes déjà versées et ce, quelle que soit la date de l'annulation, à l'exception de la somme de 40€ pour frais de dossier.

Toute interruption de stage, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix, ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de l'organisateur. Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas de prise en charge dans le cadre d'une assistance rapatriement. Toute blessure ou maladie constatée par le médecin et nécessitant le départ du stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du stage.

**Annulation du stage du fait du Club :** Les Responsables du Wave Rugby Camp 2024 se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre de stagiaire est insuffisant ou si l'intérêt général, des raisons de sécurité ou les conditions sanitaires l'imposent. Dans ce cas, le Club vous en informera par écrit dans les meilleurs délais, et remboursera les sommes déjà versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

Le Club se réserve le droit de refuser des inscriptions dans le cas de l'atteinte du nombre maximal de réservations pour le séjour (45 places par semaine).

Durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.



# CONDITIONS GÉNÉRALE D'INSCRIPTION

**Règlement interne :** En inscrivant un enfant mineur aux stages sportifs, les parents, tuteurs ou représentants légaux acceptent les présentes conditions. Les stages sportifs en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des stagiaires motivés, désireux de participer activement au programme (activités spécifiques et annexes). L'organisation attend du stagiaire que celui-ci se soit préparé à vivre son séjour suivant mode de vie différent. Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le stagiaire doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir dans tout rapport humain, mais aussi de respecter les recommandations tel que le respect des règles de vie et d'hygiène, des horaires, la participation aux activités programmées, du civisme envers les encadrants, les autres stagiaires, le personnel de service, etc. Afin de ne pas perturber le déroulement du stage, et dans un souci de respect du projet pédagogique d séjour (vie en collectivité), l'encadrement mettra en place, selon les conditions en présence, un fonctionnement spécifique relatif à l'utilisation des téléphones mobiles des stagiaires (utilisation limitée). Afin d'éviter tout problème lié à l'utilisation d'argent par des mineurs, l'organisation du stage récupèrera l'argent de poche de chaque stagiaire le jour de son arrivée au camp. Une gestion des dépenses sera alors tenue par l'encadrement, qui rendra à la fin du stage, le restant de la somme non dépensée par le stagiaire. Les responsables peuvent être amenés, en cas d'urgence, à régler au nom du stagiaire des dépenses (médecin, pharmacie,...) les parents ou tuteurs acceptent par avance de rembourser l'intégralité de ces sommes avancées, et ce dès la fin du séjour.

Le stagiaire est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement, de service, les autres stagiaires, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées. Le stagiaire devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, de tabac, le vol sous toutes ses formes, l'utilisation de tout véhicule à moteur par les stagiaires sont formellement interdits. Ce positionnement éducatif peut amener l'équipe d'encadrement à vérifier ou faire vérifier les affaires personnelles des stagiaires, à confisquer du matériel ou à procéder à l'effacement d'enregistrements audio ou vidéo ou photographique de nature à porter atteinte à l'image ou à la vie privée des autres participants. Dans le cas où le comportement d'un stagiaire serait de nature à troubler le bon déroulement du stage, ou dans le cas où il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'en informer ses représentants légaux et d'interrompre son stage. Les frais de retour anticipé et de l'accompagnement éventuel seront à la charge du stagiaire. Les représentants légaux de l'enfant s'engagent en conséquence à être en mesure de l'accueillir sans délai, suite à un éventuel renvoi, à défaut de quoi l'enfant pourra être remis aux services de l'État compétents dans le département.

En inscrivant un enfant mineur au stage Wave Rugby Cam, les représentants légaux du stagiaire acceptent la mise en œuvre

éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé.

L'organisation décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par ou sur un stagiaire pendant la durée de son séjour. Il est donc recommandé aux stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, tablette, jeu vidéo, argent non confié aux responsables,...).

**Décharge de responsabilité :** La mission de l'organisation s'achève dès que le stagiaire est repris en charge par l'un de ses représentants légal, soit au plus tard le vendredi à 18h30. L'organisation décline toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir a posteriori.

Toute personne non mentionnée sur la fiche d'inscription venant chercher un stagiaire devra disposer d'une autorisation manuscrite du responsable de l'enfant accompagnée d'une pièce d'identité.

**Qualité de stage :** Toute réclamation éventuelle, de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations, devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'UA MIMIZAN ou au STADE MONTOIS, dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 3 mois après la fin du séjour.

**Assurance :** L'organisation est assurée par l'assurance responsabilité civile de la FFR à l'occasion des séjours proposés dans le cadre de ses activités. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le responsable légal du stagiaire s'engage à fournir avant le début du stage un document attestant de cette assurance.



# PLANNING DE LA SEMAINE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Accueil	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
Matin	Présentation & Visite	Rugby Entraînement	Rugby Entraînement	Rugby Entraînement	Beach Rugby
Midi	Pique-Nique au Centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Pique-nique à la plage
Après-midi	Disc golf	Sauvetage côtier	Paddle	Surf	Plage
	Collation	Collation	Collation	Collation	Collation
	Tournoi Rugby	Tournoi Rugby	Tournoi Rugby	Tournoi Rugby	Tournoi Rugby
Soirée	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Pot de départ
	Veillée	Animations Traditionnelles Landaises	Fête foraine	Soirée / Boom	

Les activités pourront être réalisées en petit groupe nécessitant des rotations dans la semaine. Par ailleurs, les responsables se réservent le droit de modifier certaines activités en fonction des conditions météorologiques ou d'impondérables.

Ce planning est donné à titre indicatif et ne revêt pas de caractère contractuel.



# FICHE PILOTE

**Vous voulez inscrire votre enfant à l'une des semaines de stages WAVE RUGBY CAMP 2024**

C'est très simple, suivez pas à pas les instructions de la fiche pilote et n'oubliez pas de prendre connaissance des conditions générales d'inscription

**1. Les documents suivants sont à compléter soigneusement et à renvoyer à l'organisation :**

- la fiche d'inscription
- la fiche sanitaire
- la fiche d'autorisations spécifiques
- la fiche d'attestation d'aisance aquatique

**2. Pièces à fournir :**

- Certificat médical (uniquement si votre enfant a une contre-indication à la pratique de l'une des activités physiques suivantes : rugby, natation, surf, volley, ou autre à préciser)
- Une copie de la carte d'identité du stagiaire (recto-verso)
- Une copie de votre carte de sécurité sociale ou attestation de droits
- Une copie de l'assurance extra-scolaire 2023/2024 ou attestation de responsabilité civile de l'adulte responsable
- Une copie de la carte de qualification FFR de votre enfant (signée). Le Wave Rugby Camp n'est ouvert qu'aux licenciés de la FFR. Vous avez la possibilité de prendre une licence auprès du club de votre choix, l'UA MIMIZAN et le Stade Montois se tiennent à votre disposition pour établir rapidement cette licence au besoin.

**3. Le règlement du séjour est à envoyer dans son intégralité avec le dossier :**

- Tout règlement par chèque doit être mis à l'ordre de « L'union athlétique Mimizanaise Rugby ». Pour ceux qui souhaitent régler par virement bancaire un RIB vous sera adressé sur demande
- L'inscription ne sera officielle qu'à la réception du règlement dans son intégralité (*possibilité de payer en plusieurs fois*)
- Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides : Christine

Les dossiers doivent uniquement être retournés à l'adresse suivante :

**Union Athlétique Mimizanaise**

13 bis, avenue de la gare

40200 Mimizan

[Rugby.uam@orange.fr](mailto:Rugby.uam@orange.fr) / [guillaume.bos@outlook.fr](mailto:guillaume.bos@outlook.fr)

05 58 09 42 44 / 06 89 45 57 53



# FICHE TROUSSEAU

**UTILISATION :** Cette fiche trousseau est un outil pour vous aider à constituer la valise de votre enfant. Les éléments proposés, ne sont en aucun cas imposés mais bien conseillés. Libre à vous de gérer les quantités et la nature des effets emmenés. Vous avez également la possibilité de remplir les cases relatives aux quantités d'affaires « à l'arrivée ». Ainsi, votre enfant pourra se resservir de cette fiche pour refaire sa valise à l'issue du camp.

EFFETS A EMPORTER		QUANTITE		
		Conseillée	A l'arrivée	Au départ
Linge de corps	T-shirt	7		
	Chemise/polo	1		
	<b>Slip / Culotte</b>	8		
	Paires de chaussettes	8		
Nuit	Pyjama	2		
	Lampe de poche	1		
Vêtement de jour Baignade	Bermuda / Short	3		
	Jogging	1		
	Blouson	1		
	Pull / Sweat	2		
	<b>Casquette</b>	1		
	Maillot de bain / Short de bain	2		
Chaussures Baignade	<b>Baskets usagés et fermés pour activités nautiques</b>	1		
	Serviette de bain	2		
	Basket de sport pleine nature	1		
Chaussures Toilettes	Claquette / nu-pieds	1		
	Trousse de toilette	1		
Toilette Rangement Hygiène	Dentifrice	1		
	Brosse à dent	1		
	Brosse à cheveux	1		
	<b>Savon</b>	1		
	<b>Shampooing</b>	1		
	Sac pour linge sale	2		
Protection	<b>Crème solaire</b>	1		
	Lunettes de soleil	1		
Rangement	Sac à dos	1		
Activité Rugby	Maillot/Tee-shirt de rugby	2		
	Shorts	2		
	Coupe-vent	1		
	Paires de chaussettes	3		
	Paire de crampons moulés ou pointes courtes	1		
	<b>Protège-dents</b>	1		

**ARGENT DE POCHE :** chaque participant peut venir avec de l'argent de poche afin de pouvoir s'acheter des confiseries et autres boissons, payer les attractions à la fête foraine etc. Néanmoins, aucun enfant ne manipulera de l'argent durant le séjour. En effet, au début du stage, toute somme sera remise à l'organisation qui gèrera l'argent de poche de chacun par la tenue d'un registre.



# FICHE D'INSCRIPTION

## AVEC AUTORISATIONS SPÉCIFIQUES

Je, soussigné NOM Prénom .....

- Père  Mère  représentant légal\*

Téléphone : ..... E-Mail : .....

Adresse Postale : .....

et NOM Prénom .....

- Père  Mère  représentant légal\*

Téléphone : ..... E-Mail : .....

Adresse Postale (si différente): .....

➤ procèdent à l'inscription de l'enfant :

NOM .....Prénom .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Actuellement licencié(e) dans le club de rugby de.....

Dans la catégorie :  Féminine  Masculin

Le/la stagiaire possède une assurance extra-scolaire (*rayer la mention inutile*): Non / Oui. Si oui laquelle : .....

Pour le Séjour choisi au tarif de 499€ TTC:

- Semaine 1 : Du Lundi 29 juillet au Vendredi 2 août 2024  
 Semaine 2 : Du Lundi 5 août au Vendredi 9 août 2024

➤ Attestent : (*Cocher les cases pour donner votre accord*)

- Autoriser le(s) responsable(s) de Wave Rugby Camp Rugby à prendre toutes les mesures utiles auprès de mon enfant, en cas d'accident. Y compris demander son admission en établissement de soins, tout examen ou acte chirurgical qui serait nécessaire.
- Autoriser mon enfant à participer aux activités proposées sur le centre nautique & à l'école de surf sous la responsabilité de moniteurs agréés.
- Autoriser mon enfant à participer aux sorties et autres visites proposées dans le cadre du Wave Rugby Camp, et aux activités de plein air proposées durant le séjour.
- Autoriser le personnel encadrant du stage à véhiculer mon enfant et/ou à organiser son transport par un prestataire habilité dans la perspective de déplacements sur les sites des différentes activités et autres sorties organisées dans le cadre du séjour.



# FICHE D'INSCRIPTION AVEC AUTORISATIONS SPÉCIFIQUES

- Autoriser la diffusion et la publication de photos/vidéos dans lesquelles mon enfant apparaîtra dans le cadre du séjour.** Les clubs du STADE MONTOIS et de l'UA MIMIZAN sont autorisés à utiliser les images, nom, voix de l'enfant prises dans le cadre de sa participation aux activités du Wave Rugby Camp 2024 où est inscrit l'enfant. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et comprend :
- la reproduction, la publication et la diffusion des images, nom, voix, sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques ou commerciales, par tout procédé jugé utile dans l'esprit de la prise de vue ou captation,
  - la renonciation expresse au droit de voir mon nom et prénom apparaître sur les photographies, audio, et films,
  - sur tout support, y compris site internet, site de vente en ligne, affiches publicitaires, réseaux sociaux, spots vidéos, décoration et vitrines de commerces, affichages tous formats intérieurs ou extérieurs, tout document imprimé notamment magazines, posters et prospectus,
  - pour le type de communication suivant : promotion et commercialisation du Stade Montois, de l'UA Mimizan, du Wave Rugby Camp,
  - pour le monde entier et pour la durée prévue par la législation, qui pourra être révoquée sur demande adressée au Stade Montois ou à l'UA Mimizan par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception.
- Accepter les conditions générales d'inscription jointes au présent dossier**
- Avoir pris connaissance de la politique de traitement des données applicable au Wave Rugby Camp et l'accepte.** En particulier, il m'a été rappelé que parmi ces Données, le Stade Montois et l'UA Mimizan peut traiter : des données d'identification et de contact personnelles, des photos, écrits, avis et commentaires. Les Données sont traitées pour fournir les services du Wave Rugby Camp, communiquer au sujet de la vie des Clubs, organiser des opérations communication et animation commerciale, réaliser des études et statistiques afin d'améliorer l'expérience et notre collaboration, assurer le bon fonctionnement des services des deux clubs, y compris des sites web et réseaux sociaux, assurer la défense des droits à la défense en justice des clubs et garantir l'exercice des droits de chacun. Les Données sont conservées pendant toute la durée de votre relation avec le Wave Rugby Camp et sont archivées jusqu'à 5 ans après la fin de ladite relation. Immédiatement à l'issue de la durée de conservation applicable, il sera procédé soit à la suppression ou destruction sécurisée des Données ; soit à la stricte anonymisation des Données. Il m'a été rappelé que je peux exercer mes droits d'accès, rectification et opposition par courriel à l'adresse asso@smrasso.fr

Informations/Précisions complémentaires (allergie, régime spécial,...):.....  
.....

Personne à prévenir en cas de besoin (si différente des parents ou responsables légaux sus mentionnés) :  
NOM Prénom.....  
Téléphone.....E-Mail.....

Fait à : .....Le.../...../2024

Signature des représentants légaux\*

\* en cas de signature unique, le représentant légal déclare sur l'honneur être unique titulaire de l'autorité parentale

## ATTESTATION D' AISANCE AQUATIQUE

**Test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques en centre de vacances**  
(arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques en accueils collectifs de mineurs)

Je soussigné (nom, prénom) : .....

Titulaire du diplôme : .....

Numéro de diplôme : ..... Date de délivrance : .....

atteste que Mlle/Mr : ..... né(e) le : .....

demeurant à : .....

.....

a réussi le test.

Test réalisé :

sans brassière de sécurité

avec brassière de sécurité

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants :

du Brevet National De Sécurité Aquatique (BNSSA)

du diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS)

du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN) ou tout autre BE des spécialités nautiques considérées

Ce document doit attester de l'aptitude du mineur à :

- Effectuer un saut dans l'eau,
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Fait à : ..... Le : .....

Signature